

224C0816  
FR0013269123-FS0388

5 juin 2024

**Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**RUBIS**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 5 juin 2024, la société par actions simplifiée Compagnie Nationale de Navigation<sup>1</sup> (40 rue de Verneuil, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi individuellement :

- en baisse, le 31 mai 2024, par suite d'une augmentation de capital de la société RUBIS<sup>2</sup>, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société RUBIS et détenir, individuellement, à cette date, 5 181 603 actions RUBIS représentant autant de droits de vote, soit 4,97% du capital et des droits de vote de cette société<sup>3</sup>.

À cette occasion, le concert composé de M. Patrick Molis et de la société Compagnie Nationale de Navigation<sup>1</sup> et de Mmes Jade Molis, Agathe Molis et Victoire Molis et de M. Charles Gravatte n'a franchi aucun seuil et détenait, au 31 mai 2024, 5 487 338 actions RUBIS représentant autant de droits de vote, soit 5,27% du capital et des droits de vote de cette société<sup>3</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions et droits de vote</b>	<b>% capital et droits de vote</b>
Compagnie Nationale de Navigation	5 181 603	4,97
Patrick Molis	198 932	0,19
<b>Sous-total Patrick Molis</b>	<b>5 380 535</b>	<b>5,17</b>
Jade Molis	35 500	0,03
Agathe Molis	35 378	0,03
Victoire Molis	24 551	0,02
Charles Gravatte	11 374	0,01
<b>Total concert</b>	<b>5 487 338</b>	<b>5,27</b>

- en hausse, le 3 juin 2024, par suite d'une acquisition d'actions RUBIS sur le marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société RUBIS et détenir, individuellement, 5 221 603 actions RUBIS représentant autant de droits de vote, soit 5,01% du capital et des droits de vote de cette société<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Société par actions simplifiée (sise 40 rue de Verneuil, 75007 Paris) contrôlée par M. Patrick Molis.

<sup>2</sup> Cf. notamment communiqué de la société RUBIS du 31 mai 2024.

<sup>3</sup> Sur la base d'un capital composé de 104 156 127 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

À cette occasion, le concert composé de M. Patrick Molis et de la société Compagnie Nationale de Navigation<sup>1</sup> et de Mmes Jade Molis, Agathe Molis et Victoire Molis et de M. Charles Gravatte n'a franchi aucun seuil et détient, au 3 juin 2024, 5 527 338 actions RUBIS représentant autant de droits de vote, soit 5,31% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions et droits de vote</b>	<b>% capital et droits de vote</b>
Compagnie Nationale de Navigation	5 221 603	5,01
Patrick Molis	198 932	0,19
<b>Sous-total Patrick Molis</b>	<b>5 420 535</b>	<b>5,20</b>
Jade Molis	35 500	0,03
Agathe Molis	35 378	0,03
Victoire Molis	24 551	0,02
Charles Gravatte	11 374	0,01
<b>Total concert</b>	<b>5 527 338</b>	<b>5,31</b>